

poursuivi dans notre province, une force nouvelle qui déterminera, à son tour, une cohésion plus grande entre tous les groupements déjà existants.

La Société des Fromagers de Québec, qui est la coopérative centrale, des beurrieres et des fromageries de notre province, a, de son côté, considérablement amélioré son outillage l'an dernier. M. Trudel son gérant, disait dans son dernier rapport que l'exploitation d'une si vaste entreprise exige "une installation et une organisation de premier ordre". Et il ajoutait "pour satisfaire toutes les exigences, la Société a transporté, au mois de mai dernier, ses bureaux et ses entrepôts dans un local plus vaste et muni des appareils les plus modernes de réfrigération. Elle peut ainsi recevoir et conserver en toutes saisons les diverses productions qui lui sont expédiées par ses membres."

En parcourant le rapport de la Société irlandaise, nous avons été frappé par une formule que l'on semble avoir jetée au chapitre de la finance sans trop s'y attarder, ainsi qui paraît péremptoire aux coopérateurs irlandais, "l'on veut un établissement central, déclare-t-on, alors qu'on le paie". On nous a déjà demandé si nous ne verrions pas d'un bon œil l'établissement de coopératives centrales locales. Nous n'avons jamais voulu imposer nos vues à personne et nous croyons que tout effort tenté dans le but de grouper et de favoriser les cultivateurs, loin d'être dédaigneusement écarté, doit être respecté et aidé si possible, mais nous n'avons jamais cru devoir encourager ces projets parce que nous avons toujours cru qu'ils comportaient plus d'inconvénients que d'avantages. Un des moyens de la coopération est la suppression des intermédiaires inutiles, ce principe exige, de la part des coopérateurs, une application immédiate dans les domaines où ils exercent leur autorité, "si l'on veut un établissement central, qu'on le paie".

Nous croyons qu'avant de se payer un pareil luxe, et même avant de payer quoi que ce soit, il est bon de chercher à tirer le meilleur profit possible des choses et des institutions que l'on possède déjà. Le premier devoir d'un agriculteur n'est-il pas d'ailleurs de développer d'abord sa coopérative locale et ensuite sa fédération générale, laquelle coordonne et fortifie les sociétés locales, comme ces dernières groupent et organisent les individus.

La Société d'Organisation irlandaise ressemble, sous plusieurs aspects, au Comptoir Coopératif, aussi il nous a paru utile de faire certaines comparaisons. Ces rapprochements font connaître ce qui existe ailleurs et ce qui fonctionne chez nous. Nous croyons que plus nos œuvres seront connues, plus elles seront aimées et mieux elles seront aidées.

ANTOINE VIGER

Guerre sans merci

Une guerre sans merci doit être déclarée à l'imprévoyance, aux dépenses inutiles, il faut s'habituer à la pratique de l'économie. Le meilleur moyen que vous puissiez employer à cette fin ce sont les Prévoyants du Canada.

Ce qu'on perd dans le fumier

LE PROBLÈME DE LA CONSERVATION DE LA RICHESSE DU FUMIER EN EST UN QUE NOMBRE DE CULTIVATEURS NÉGLIGENT D'Étudier. LE PURIN QU'ON LAISSE ÉCOULER EST LE PLUS GRAS FERTILISANT

Bien que le fumier ne soit qu'un sous-produit sur la ferme, c'est certainement l'élément qui entretient le mieux la fertilité du sol. L'examen agricole, qui a été fait par la Commission de la Conservation, a démontré péremptoirement que l'on ne prise pas cet engrais à sa juste valeur. On a trouvé que 77% des cultivateurs visités ne s'occupaient nullement de donner au fumier l'attention qu'il mérite; 22% ont déclaré en prendre un peu soin; moins de 1% seulement en apprécie pleinement la valeur et y porte attention.

Un et demi pour cent prévenait la perte du purin, qui contient plus d'aliment pour les plantes que la partie solide. Les pertes annuelles se chiffrent par millions de dollars. On voit donc par là que notre système de culture ne repose pas sur une base irréprochable, puisque l'on semble si indifférent à l'endroit d'une des nécessités des récoltes. Tout cultivateur qui ne fait rien pour en prévenir le gaspillage commet un crime d'injustice envers lui-même et son pays, et cette insouciance prépare pour les générations futures un héritage de pauvreté.

Les moyens pour empêcher un tel gaspillage de la rentrée des animaux dans les étables approche; il faut donc préparer une bonne litière pour absorber le purin. La paille des céréales est courte cette année; il serait bon de faire une provision de feuilles mortes, de tourbe, de mousse, d'herbage ou de sciure de bois. Quand la chose est possible, le fumier devrait être porté aux champs. S'il est nécessaire de l'entasser, il faut en prévenir l'échauffement et le lessivage par la pluie.

Il faut mélanger le fumier des bêtes à cornes à celui des chevaux et tenir le tout compact et d'égal niveau à la surface. Une cour d'étable cimentée est une économie, bien qu'elle puisse paraître coûteuse. Les planchers des écuries et des étables devraient être étanches, afin d'empêcher la perte du purin. Si la litière ne suffit pas à l'absorption de cet engrais liquide, il faudrait le garder dans un puits cimenté, ou un autre récipient quelconque et le répandre sur les champs. Qu'on ne le gaspille pas. C'est plus économique de conserver les éléments fertilisants du fumier que d'acheter des engrais chimiques.

Devenez millionnaire

Pour devenir Millionnaire, vous n'avez qu'à acheter des rentes des Prévoyants du Canada; par le fait même, vous êtes co-propriétaire d'un million de piastres.

Récoltes agricoles

LA JAMBE NOIRE DE LA POMME DE TERRE

La jambe noire, cette maladie qui attaque les pommes de terre, exerce aujourd'hui moins de ravages qu'autrefois, grâce à la guerre que lui ont faite les pathologistes. Elle cause encore cependant des dégâts assez considérables, et spécialement dans les Provinces Maritimes. Le service de la Botanique d'Ottawa vient de publier la lettre circulaire numéro onze intitulée "La jambe noire de la pomme de terre, causée par le *bacillus sclanisaprus*" que l'on peut obtenir en s'adressant au bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture. L'auteur de cette brochure est M. Paul A. B.A., A.R.C. Sc-I., adjoint, chargé de la station phytopathologique de champagne de l'Île du Prince-Edouard, qui a publié dernièrement une circulaire sur "Le mildiou et la pourriture de la pomme de terre". C'est en vue de faire connaître les meilleurs remèdes aux cultivateurs canadiens, dit le directeur des fermes expérimentales, que cette circulaire a été préparée. Malgré la diminution déjà notée, déclare M. Murphy, cette maladie a coûté en 1915 aux Provinces Maritimes, la forte somme de \$695,255. Chose bonne à savoir: il est facile de tenir la maladie en échec; il suffit d'un peu de soin et d'attention. M. Murphy décrit les symptômes en termes clairs et précis, expliquant l'évolution de l'organisme causatif, évalue la perte causée dans les Provinces Maritimes à \$6.65 l'acre lorsque la production moyenne est de 133 boisseaux, indique les remèdes et donne des notes sur la préparation et l'emploi des désinfectants proposés. Tous ceux qui désirent avoir des renseignements plus amples, peuvent les obtenir en s'adressant au botaniste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

A l'oeuvre

Aux gens plus ignorants que méchants qui se demandent ce que font les institutions religieuses, nous offrons les suivants:

L'an dernier il a été traité gratuitement à l'Hôtel-Dieu 750 malades de la ville, cela représente 13,663 jours de traitement.

C'est un échevin qui a attiré l'attention de ses collègues sur ce fait.

On voit là quels services précieux l'Hôtel-Dieu a rendu à Québec.

Cependant il se trouve encore des personnes pour réclamer un règlement pour taxer ces religieuses.

J.-Pierpont Morgan

Soixante-quinze pour cent des héritiers de J.-Pierpont Morgan étaient des femmes à qui il laissa des rentes viagères. Le grand financier reconnaissait ainsi indirectement la sagesse de ceux qui pourvoient leurs enfants d'un revenu annuel, comme les rentes des Prévoyants du Canada.